

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	63 (1984)
<b>Artikel:</b>	Étude sur un nouveau fragment du trésor constantinien de Luxeuil-les-Bains
<b>Autor:</b>	Gricourt, Daniel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-174847">https://doi.org/10.5169/seals-174847</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DANIEL GRICOURT

## ÉTUDE SUR UN NOUVEAU FRAGMENT DU TRÉSOR CONSTANTINIEN DE LUXEUIL-LES-BAINS

Un ami nous a présenté un petit lot inédit de 184 monnaies originaires de la trouvaille d'époque constantinienne, dite de Luxeuil<sup>1</sup>. La découverte fortuite de ce trésor s'est effectuée le 15 septembre 1972, sur la commune de La Chapelle-les-Luxeuil, lors de travaux d'aménagement réalisés sur l'aérodrome militaire dénommé «base aérienne 116» qui se situe, à vol d'oiseau, à environ quatre kilomètres au sud-sud-ouest de la ville de Luxeuil<sup>2</sup>. L'exhumation proprement dite se localise à proximité immédiate de l'ancienne voie romaine Belfort-Port d'Atelier-Langres<sup>3</sup>.

Il semble qu'il y ait eu un début de dispersion de la trouvaille de la part des inventeurs en présence avant que les autorités responsables finalement requises n'interviennent et ne prennent en main la situation<sup>4</sup>. D'où l'éparpillement incontestable dans la région proche d'un certain nombre de petits lots qui réapparaissent, ici et là, à intervalles réguliers, et dont le nôtre fait partie. L'estimation chiffrée du nombre total des exemplaires de ce trésor semble, en conséquence, difficile à déterminer de façon exacte. Notons, en tout état de cause, que Mademoiselle Brenot, à qui a été confiée l'étude de la partie sauvegardée, se trouve en possession de plus de 15 000 monnaies<sup>5</sup>. Il faut donc assurément ajouter à ce chiffre de base, les quelques centaines ou, peut-être, les 2 ou 3 milliers de pièces supplémentaires qui ont été dispersées dès l'abord.

La découverte en elle-même se constituait d'un ou plusieurs blocs métalliques ayant épousé la forme de cylindres disposés parallèlement dans le sol et dont les emplace-

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Jean-Louis Podvin qui a bien voulu nous confier pour étude cette fraction de trésor. L'emploi du terme «non connu» serait peut-être plus approprié à la situation présente de cette trouvaille, elle-même encore inédite dans la majeure partie de son ensemble. Seuls, à l'heure actuelle, deux lots de ce trésor ont été précédemment publiés. L'un de 406 exemplaires, en 1973, dans la revue *Acta Numismatica*, 3, p. 79 à 101, par J. Molins et R. Grau, sous le titre «Note sur la découverte d'un trésor d'époque constantinienne (Luxeuil-les-Bains, France)», l'autre de 80 exemplaires, en 1980, dans le bulletin *Cahiers numismatiques*, 65, p. 83 à 85, par G. Danicourt, sous l'appellation «Fragment de trésor constantinien de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône, France)».

<sup>2</sup> Notice plus que succincte parue dans «l'Est Républicain» du 16 septembre 1972, sous le titre «Monnaies romaines découvertes à Luxeuil».

<sup>3</sup> Sur le tracé exact de cette voie, cf. J. Rousselle, «Luxovium ou Luxeuil à l'époque gallo-romaine», Paris, 1924, p. 92 sq.

<sup>4</sup> La récupération d'une grande majorité des pièces s'est effectuée «grâce à la prompte intervention du commandant de la Base et de M. J.-P. Millotte, alors Directeur par intérim des Antiquités Historiques» de la Franche-Comté: cf. *Gallia*, 32, 2, Paris, 1974, «Informations archéologiques» par J.-P. Morel, «Luxeuil», p. 419.

<sup>5</sup> Ces monnaies sont actuellement déposées au Cabinet des Médailles de Paris. Aux 15 000 exemplaires récupérés en septembre 1972, il faut ajouter un lot de «quelque 1400 monnaies» recueillies lors de fouilles effectuées à l'endroit de la découverte, en particulier durant l'été et l'automne 1973: cf. *Gallia*, 34, 2, Paris, 1976, «Informations archéologiques», par J.-P. Morel, «Luxeuil», p. 431. Voir également J.-P. Morel, art. cit (note 4), p. 420 et B. Desgranges, «Histoire des thermes de Luxeuil, 1<sup>re</sup> partie, De l'antiquité à la conquête de la Franche-Comté», 1981, p. 78.

ments respectifs devaient correspondre à «des pièces de bois ou d'écorce, creusées en gouttière»<sup>6</sup>. En effet, il a été retrouvé des fibres ligneuses sous les «traînées» de monnaies oxydées dégagées lors des fouilles effectuées dans un second temps.

Du fait du grand nombre des exemplaires qu'elle rassemble, la partie conservée au Cabinet des Médailles, malgré son caractère incomplet, donne très probablement une idée générale exacte de la composition interne du trésor. Il se constitue, semble-t-il, uniquement de monnaies de bronze couvrant une période d'environ un quart de siècle<sup>7</sup>. Notre lot, quant à lui, beaucoup trop restreint pour en refléter une image fidèle – 184 monnaies de bronze représentant quelque 1 % de la trouvaille! –, comprend en ses extrêmes, un *follis* frappé en 317, d'une part, deux *nummi* issus en 336/7, d'autre part. De ce fait, pour un aussi petit ensemble, nous nous contenterons de n'exposer que quelques éléments d'une très courte étude synthétique, effectuée à partir des tableaux synoptiques n°s 1 et 2.

En outre, il nous a paru intéressant et utile d'assembler en un seul tenant, les trois lots actuellement connus du trésor de Luxeuil. Cependant, ce regroupement représente, à notre avis, moins de 3 % du total de la trouvaille. C'est encore trop peu pour effectuer des recherches poussées et en tirer des conclusions définitives. Elles risqueraient de ne pas toujours correspondre à celles, beaucoup plus scientifiques, qui seront déduites à partir de l'ensemble déposé au Cabinet des Médailles. Les observations générales tirées des tableaux correspondants n°s 3 et 4 seront donc, elles aussi, développées de façon brève.

Nous nous efforcerons de fournir en un seul catalogue l'inventaire des 670 monnaies que composent les trois ensembles. Mais nous ne nous arrêterons généralement sur des détails d'ordre descriptif et sur des points de technique monétaire que pour les 184 exemplaires de notre lot. Nous devons également préciser que, si la transcription des 80 monnaies décrites par G. Danicourt s'est révélée en tous points parfaite, il n'en a assurément pas été de même avec les 406 exemplaires détaillés par J. Molins et R. Grau à partir de l'ouvrage périmé de O. Voetter. De ce fait, le recensement paru dans *Acta Numismatica*, 3, fourmille d'imprécisions et d'erreurs et il ne nous a pas toujours été possible de retrouver, avec toute l'exactitude désirée, les correspondances de catalogue avec le RIC<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> J.-P. Morel, 1<sup>er</sup> art. cit., p. 420 et 421: «L'ensemble était partiellement entouré par des lingots ferreux disposés en demi-cercle, dont 5 ont déjà été recueillis. L'un d'eux est brut, les 4 autres présentent des faces à peu près plates et des flancs parallèlement incurvés. M. A. France-Lanord, à la suite d'un 1<sup>er</sup> examen au laboratoire du Musée de Fer à Nancy-Jarville, y a reconnu des culots de four.» A ce sujet, voir aussi J.-P. Morel, 2<sup>e</sup> art. cit., p. 431.

<sup>7</sup> Sur ce point, nous invitons le lecteur à se reporter à la publication qui en sera effectuée. Une première approche réalisée par C. Brenot et J.-P. Callu «sur un lot d'environ 1200 pièces laisse apparaître une quinzaine de monnaies antérieures à 318. Deux grandes masses s'équilibrivent ensuite, avec toutefois une certaine prédominance de la seconde: d'une part, les séries des années 318-330 (*Vota, Providentia*), de l'autre, les *Gloria Exercitus* à 2 enseignes (330-335). Les exemplaires postérieurs à 335, nettement moins nombreux, sont une cinquantaine environ. Quelques monnaies de Constant et de Constance II Auguste ayant été notées, la date d'enfouissement se situerait peu après 337 ...», cf. J.-P. Morel, 1<sup>er</sup> art. cit., p. 420.

<sup>8</sup> Ces approximations se reflètent, en particulier, dans notre tableau n° 4.

Le tableau n° 1 concerne le classement des 184 exemplaires de notre lot, par atelier et par souverain respectifs. Il permet de constater une très large prédominance de Trèves, soit 106 pièces qui représentent 58,1 % des 181 monnaies dont l'atelier a pu être déterminé de façon certaine. Suivent de très loin les ateliers de Lyon, avec 18 pièces, soit 9,9 % de l'ensemble, d'une part, et d'Arles, avec 17 pièces, soit 9,3 %, d'autre part. Il nous paraît, ensuite, hasardeux de donner le pourcentage exact de représentation des autres ateliers<sup>9</sup>.

La suprématie de Trèves et les pourcentages similaires de Lyon et d'Arles correspondent bien aux observations notées dans de précédentes études de synthèse se rapportant à cette époque<sup>10</sup>. Cependant, ne manquons pas d'ajouter que ces pourcentages correspondent à une période de temps globale d'environ 20 ans et qu'en fait, la production des ateliers peut varier sensiblement selon les moments, en particulier, de par le jeu de la fermeture ou de la réouverture de certains d'entre eux<sup>11</sup>. D'où la nécessité du tableau n° 2 attribuant les 184 exemplaires aux différentes tranches chronologiques représentées dans ce lot<sup>12</sup>.

Ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, il ne nous paraît pas très utile de nous attarder à commenter ces tableaux, d'ailleurs moins significatifs que les tableaux n°s 3 et 4 qui concernent l'ensemble des trois lots publiés du trésor de Luxeuil, soit 670 exemplaires.

Le tableau n° 3 vient confirmer les quelques très rapides observations notées à partir du 1<sup>er</sup> tableau: hégémonie de Trèves (338 pièces, soit 58 % des 592 monnaies déterminées) et légère supériorité de Lyon (70 pièces, soit 11,8 %) sur Arles (64 pièces, soit 10,8 %). Viennent ensuite Siscia (23 pièces, soit 4,4 %), Londres et Rome (respectivement 21 pièces, soit 3,5 %), Ticinum (18 pièces, soit 3 %) et Thessalonique (14 pièces, soit 2,3 %). Les ateliers restants réunissent des totaux trop peu importants pour men-

<sup>9</sup> Ainsi, Ticinum, avec 9 exemplaires (4,9 %), paraît quelque peu sur-représenté par rapport aux deux autres lots déjà parus de ce même trésor: Cahiers numismatiques, 65, 3 exemplaires, soit 4 % et, surtout, Acta Numismatica, 3, 6 exemplaires, soit 1,7 %. Le cas est encore plus flagrant pour Aquilée, avec 6 exemplaires, soit 3,3 % contre 1,2 % et 0,3 %. Inversement, Thessalonique semble sous-évalué avec 1 seul exemplaire, soit 0,5 % contre 3,2 % et 2,6 %. Ces pourcentages dissemblables prouvent ainsi, s'il en était, la fragilité et le non-sens des chiffres lorsqu'ils concernent des échantillons minimes de petits ensembles.

<sup>10</sup> Cf., en particulier, les recherches menées par G. Depeyrot, «Le trésor de Cahors-St-Gorges: étude de la diffusion des *folles* occidentaux en Gaule (319-346)», Quercy Recherche, Suppléments 2, 1976, p. 35-48; voir également C.E. King, «The value of hoards and site finds in relation to monetary circulation», Studien zu Fundmünzen der Antike I (1979), p. 83 et 92. Il faut aussi mentionner la position géographique de la région de Luxeuil, assez proche de celle de Trèves.

<sup>11</sup> G. Depeyrot, «Recherches sur les émissions de nummi dans les ateliers de Londres, Trèves, Lyon et Arles de 294 à 348. Etude quantitative» (1976) et, surtout, «Le numéraire gaulois du IV<sup>e</sup> siècle, Aspects quantitatifs», British Archaeological Reports, International Series 127, Oxford, 1982, livre 1, p. 50 et 51, 75 et 76, 161, 187 à 190, 204, 213 et 214, 219. Cf. également P. Bruun, RIC VII (1966), p. 18 à 21 et 87. Pour l'atelier de Lyon, uniquement, P. Bastien, «Le monnayage de l'atelier de Lyon: de la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337)», Numismatique romaine 13 (1982), p. 102 à 104.

<sup>12</sup> Il faut également – mais dans une faible mesure, car le trésor ne se constitue, semble-t-il, que de monnaies de bronze – faire intervenir la personnalité du théâtre qui a pu préférer certains types ou certaines frappes à d'autres.

tionner, de façon précise, les pourcentages correspondants. Remarquons simplement qu'ils se trouvent tous représentés pour l'époque qui nous concerne, à l'exception d'Alexandrie, le plus éloigné de Luxeuil, et de Sirmium, n'ayant fonctionné, pour la frappe du bronze, que durant une courte période de quelques mois (années 324-325)<sup>13</sup>. Pour les territoires de la partie occidentale de l'empire, cet ordre quantitatif trouve, d'une manière générale, sa confirmation dans celui des trouvailles contemporaines connues et exploitables<sup>14</sup>.

Le tableau n° 4 représente de la façon la plus précise possible (cf. note 8), par atelier et par tranche chronologique, le nombre total des exemplaires figurant dans les trois lots. Celui des monnaies frappées avant 318 ne concerne que 1 % des 665 exemplaires identifiés. Celui des pièces issues entre 318 et 330 représente 40 % de ce total (22 % pour la période 318-324, 18 % pour la période 324-330). Les 59 % restants correspondent à des monnaies frappées après 330, dont seulement une très faible partie après 335 (environ 1,5 %). Ces chiffres, répétons-le, ne concernent qu'une infime portion de la trouvaille de Luxeuil et demeurent provisoires. Il faut toutefois noter qu'ils sont en concordance avec ceux fournis par C. Brenot et J.-P. Callu dans une première expertise effectuée à partir d'un échantillon de 1200 pièces (cf. note 7). Ils nous permettent donc de tirer quelques observations, tout d'abord, sur les origines de ce dépôt monétaire.

P. Bruun a été le premier à insister sur l'existence d'une «barrière» en l'année 318, correspondant de la part de l'Empereur Constantin I à la démonétisation des espèces antérieures et à la création d'un *nummus* à 25 deniers<sup>15</sup>. De ce fait, «le retrait obligatoire et le barème de conversion ont suscité la suspicion de l'épargne. On a donc deux groupes de trésors: le premier vient buter sur la réforme et traduit la méfiance des pos-

<sup>13</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 87 et 466.

<sup>14</sup> Pour la partie occidentale de l'empire, entre 337 et 341, nous invitons le lecteur à se reporter aux inventaires complémentaires dressés par Messieurs J.-P. Callu, J.P.C. Kent et G. Depeyrot. 1) J.-P. Callu, «Inventaire des trésors de bronze constantiniens (313-348)», Numismatique romaine 12 (1981), p. 19, 20, 24, 39 et 40. 2) J.P.C. Kent, RIC VIII (1981), p. 96, 99 et 100. 3) G. Depeyrot: «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. (note 11), p. 242. A notre connaissance, il n'existe pas en France d'étude scientifique de trouvaille spécifiquement contemporaine à celle de Luxeuil et nous ne doutons pas de l'intérêt tout particulier que suscitera une comparaison de la composition interne de la totalité des exemplaires connus de cet imposant trésor avec celles des découvertes mises au jour, non seulement en Occident, mais dans d'autres parties de l'empire.

<sup>15</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 12 et 13. De nombreux chercheurs se sont, depuis lors, penchés sur le problème. Ce sont, en particulier: P. Bastien, «Trouvaille de folles de la période constantinienne (307-317)», (1969), p. 43 à 49; L.H. Cope, «The metallurgical analysis of Roman imperial silver and aes coinage», dans «Methods of chemical and metallurgical investigation of ancient coinage», éd. par E.T. Hall et D.M. Metcalf (1972), p. 31 à 39; C. Brenot, «Le trésor de Nebek (Syrie)», RN 1972, p. 216 à 218; J.-P. Callu, «La circulation monétaire de 318 à 348», dans Actes du 8<sup>e</sup> Congrès international de numismatique ..., Paris-Bâle (1976), p. 228 sq. et «Denier et nummus (300-354)», dans «Les dévaluations à Rome ...» (1978), p. 109 à 111; J.-N. Barrandon, C. Brenot et J.-P. Callu, «The analysis of Constantinian coins (A.D. 313-340) by non-destructive californium 252 activation analysis», dans Archaeometry, 19 2, 1977, p. 173 à 186; C. Brenot, «Le trésor de Bikić-Do», Sirmium 8 (1978), p. 7 à 10; C.E. King, art. cit. (note 10), p. 81; P. Bastien, ouv. cit. (note 11), p. 29-30 et 63 à 65.

sédants, le second réunit des ensembles constitués par les nouveaux folles, à quelques exceptions près»<sup>16</sup>.

Nous pensons que le trésor de Luxeuil appartient à ce deuxième groupe. Il correspondrait dès lors, à la thésaurisation lente et progressive, sur une période d'environ 25 ans, d'un particulier de l'époque, peut-être un paysan<sup>17</sup>. En effet, plusieurs milliers de petits bronzes argentés ne représentent pas, à cette époque, une très grande valeur monétaire<sup>18</sup>.

Plus hypothétique demeure le problème de l'enfouissement de la trouvaille. Il ne pourra être définitivement résolu que par la datation et l'étude des monnaies les plus récentes du trésor. Il apparaît cependant déjà certain que la dissimulation de l'ensemble a eu lieu au minimum quelques mois après l'accession à l'Augustat des fils de Constantin (cf. note 7). Nous avons pensé, quelque temps durant, aux contrecoups des invasions franques de 341-342 en Alsace dont Luxeuil n'est pas très éloignée<sup>19</sup>. En effet, R. Forrer écrit: «Les incursions de nos voisins turbulents se suivent au 4<sup>e</sup> siècle. Je ne les cite pas toutes, ni tous nos trésors enfouis. J'ai déjà cité celle de l'année 313 et je mentionne celle des Francs qui dû toucher l'Alsace en 341-342, à en juger par les cachettes monétaires de cette époque à Strasbourg, à Quatzenheim, à Saverne, à Dellingen, dans le Nord de l'Alsace et celles de Brisach et de Neufbrisach, dans le Sud»<sup>20</sup>.

Or, comme nous l'avons précédemment évoqué, le trésor de Luxeuil a justement été exhumé en bordure de l'ancienne voie romaine Belfort-Port d'Atelier-Langres (cf.

<sup>16</sup> H. Huvelin, C. Brenot et J.-P. Callu, «Trovaille constantinienne au Cabinet des Médailles de Lausanne», RSN 57 (1978), p. 181 et 182; cf. également G. Depeyrot, «Recherches...», ouv. cit. (note 11), p. 23; P. Bastien, «Trésors de la Gaule septentrionale. La circulation monétaire à la fin du 3<sup>e</sup> et au début du 4<sup>e</sup> siècles», Revue du Nord 60, n° 239, 1978, p. 798; H. Huvelin, «Le trésor de St-Colombier-en-Sarzeau», Trésors monétaires 2, 1980, p. 59; G. Depeyrot, «Le numéraire...», ouv. cit. (note 11), p. 52 et 186 sq.

<sup>17</sup> La plupart des pièces les plus anciennes de notre lot se trouvent en un excellent état de conservation, certaines sont même pratiquement à fleur du coin, ce qui impliquerait une durée de circulation assez brève de leur part. Il faut, d'autre part, mentionner l'existence de 2 nummi frappés dans l'atelier licinien de Nicomédie (= n°s 583 et 584 de notre catalogue). Ces pièces n'auraient pas manqué d'être retirées de la circulation et refondues en de nouvelles espèces si elles n'avaient pas été théâtralisées avant 324.

<sup>18</sup> A partir de Constantin I, la continue dépréciation de la monnaie de billon renforce progressivement l'écart social entre les détenteurs d'or et ceux de bronze: cf. S. Mazzarino, «Aspetti sociali del quarto secolo» (1952), p. 112 sq.; d'une manière générale, pour les problèmes contigus à ce phénomène particulier, voir également: E. Frézouls, «Prix, salaires et niveaux de vie: quelques enseignements de l'Edit du Maximum», Ktëma, 2, 1977, p. 253 à 268; J.-P. Callu, «Problèmes monétaires du IV<sup>e</sup> siècle», dans «Transformations et conflits au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.» (1978), p. 103 à 126; A. Chastagnol, «Remarques sur les salaires et les rénumérations au IV<sup>e</sup> siècle», dans «Les dévaluations à Rome...» 2 (1980), p. 215 à 233; C.R. Whittaker, «Inflation and the economy in the fourth century A.D.», dans «Imperial revenue, expenditure and monetary policy in the fourth century A.D.», British Archaeological Reports, International Series 76 (1980), p. 1 à 22.

<sup>19</sup> Cf., en dernier lieu, E. Demougeot, «La formation de l'Europe et les invasions barbares, 2, 1: de l'avènement de Dioclétien au début du IV<sup>e</sup> siècle» Paris (1979), p. 78.

<sup>20</sup> R. Forrer, «L'Alsace romaine» (1935), p. 189. Dans «Strasbourg Argentorate», 1<sup>er</sup> volume (1927), p. 333 et 334, l'historien décrit, de façon plus précise, certains de ces trésors dont la composition ressemble, en tous points, à celle des 3 lots actuellement connus de Luxeuil; nous pensons, en particulier, à la trouvaille de Quatzenheim.

note 3)<sup>21</sup>. Mais il paraît évident que les Francs, par eux-mêmes, ne se sont jamais avancés jusqu'à Luxeuil<sup>22</sup>; et la dissimulation du trésor ne semblerait pas correspondre à une mesure de prévention à l'égard d'un danger barbare qui se précisait.

La cause la plus plausible de la fin de la thésaurisation et, peut-être de l'enfouissement de ce trésor semble être, en fait, d'ordre économique. Dans son exposé «Denier et *nummus* (300–354)», J.-P. Callu a fort bien insisté sur la baisse progressive du poids et du titre en métal blanc du *nummus* lié à une chute brutale du poids de l'espèce<sup>23</sup>. La seconde réduction de 336 a certainement provoqué la méfiance momentanée de nombreux thésaurisateurs, d'où la très faible proportion des *nummi* frappés après cette date dans certains des trésors constitués à cette époque<sup>24</sup>. Rappelons, à cet effet, que l'ensemble des exemplaires frappés après 335, pour les 3 lots connus du trésor de Luxeuil, ne représentent que 1,5 % environ du total des monnaies identifiées; ce qui est fort peu par rapport aux pourcentages des tranches chronologiques précédentes, en particulier, par rapport aux 57,5 % environ que laissent transparaître les *nummi* issus entre 330 et 335.

Resterait à connaître la raison pour laquelle le propriétaire n'a pas récupéré son bien. Sur ce sujet, très difficile à cerner, nous éviterons par prudence, d'émettre une opinion, même hypothétique.

L'étude des 184 exemplaires de notre lot dont trois n'ont pu être expressément attribués à leur atelier de frappe originel, nous a permis de relever quelques particularités: une monnaie surfrappée, une inédite, une «hybride», deux avec faute d'orthographe et deux tréflées.

L'exemplaire n° 162 de notre catalogue se caractérise par la présence d'une surfrappe sur un ancien type, à peine encore visible dans la partie supérieure gauche du revers et impossible à déterminer. Il fait partie de la 1<sup>e</sup> officine de l'émission P-STR (324–325) de l'atelier de Trèves et correspond au n° 449 du catalogue de P. Bruun<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> A propos de cette route, E. Clerc écrivait dès 1847, dans «La Franche-Comté à l'époque romaine», p. 128: «C'est l'une des lignes les plus importantes, soit pour l'histoire locale, soit pour celle des invasions germaniques dans l'intérieur de la Gaule ...».

<sup>22</sup> Par contre, le fait n'aurait pas été du domaine de l'impossible, s'il s'était agi des Alamans. En effet, il suffit de se reporter un peu dans le passé, de quelques décennies, et de rappeler le fameux épisode relaté par Eutrope (*Breviarium ab Urbe condita*, IX, 23, I) et quelques autres chroniqueurs: «Un jour Constance (Chlore), étant près de Langres, à plus de 40 lieues de la frontière, fut assailli par une troupe d'Alamans, venue on ne sait comment. La forteresse, nouvellement bâtie, le sauva ...» (C. Julian, «Histoire de la Gaule» VII [1926], p. 87). Mais il ne semble pas qu'en 341–342, ce peuple ait profité de l'attaque franque pour se mettre en mouvement et se livrer à des raids de pillage.

<sup>23</sup> J.-P. Callu, «Denier et *nummus*», art. cit. (note 15), p. 111 et 112. Voir également P. Bruun: RIC VII, p. 9 et 10; G. Depyrot, «Recherches sur les émissions de *nummi* ...», ouv. cit., p. 46; J.P.C. Kent, RIC VIII, p. 60 et 61; P. Bastien, ouv. cit. (note 11), p. 67 et 68; G. Depyrot, «Le numéraire ...», ouv. cit. (note 11), p. 75 et p. 95 dont les notes 1 à 7 se réfèrent à diverses études ayant pesé et analysé des monnaies de cette période.

<sup>24</sup> J.-P. Callu, «Denier et *nummus* ...» art. cit. (note 15), p. 112, note 19. Cf. également P. Bastien, ouv. cit. (note 15), p. 45; J.P.C. Kent, RIC VIII, p. 80 et 84; G. Depyrot, «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. (note 11), p. 160 et 161.

<sup>25</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 205.

Pour ce qui concerne le monnayage correspondant à l'époque du règne de Constantin I, de nombreux cas nouveaux de surfrappe ont été notés et publiés au cours de ces dernières années<sup>26</sup>. Il est possible de séparer ces réutilisations d'un monnayage antérieur en 2 groupes distincts<sup>27</sup>:

- Le premier, après 318: Il correspond à «un changement autoritaire de la valeur nominale de la monnaie et au renvoi à la frappe de la monnaie décriée ...»<sup>28</sup>.

- Le second, après 324<sup>29</sup>: La défaite de Licinius entraîne une suppression systématique du circuit monétaire, de sa monnaie, très probablement émise à une valeur deux fois moindre, soit 12,5 deniers, que celle de son vainqueur, Constantin I<sup>30</sup>. Comme l'ont fort bien remarqué M. Amandry et C. Brenot, «Le fait que ces frappes proviennent d'Arles (et de Rome) montre assez que le numéraire arrivant par voie de mer des anciens territoires liciniens était très soigneusement contrôlé avant de passer sur le marché occidental»<sup>31</sup>.

Malgré l'impossibilité d'identifier le type sur lequel a eu lieu la surfrappe, il semble très peu probable que nous puissions intégrer l'exemplaire du trésor de Luxeuil, issu secondairement en 324-325, dans ce 2<sup>e</sup> groupe. En effet, outre la position continentale de Trèves, nous connaissons par une collection privée l'existence, dans cette même émission P-STR, d'une autre pièce surfrappée. Il est possible d'y distinguer le type de revers précédent CLARITAS REIPUBLICAE et la marque d'atelier BTR. Trois émissions de l'atelier de Trèves sont admissibles:

(316-317),                    (317),                    (317-318)<sup>32</sup>  
A-BTR                         ·A-BTR                       ·A-BTR

Il semble donc qu'il faille constater, pour l'atelier de Trèves, une réinsertion progressive et peut-être continue dans le temps, du numéraire antérieurement retiré de la circulation, comme en témoignent les 4 exemples que nous connaissons:

1        en 320, émission ★, RIC 250, type VIRTUS EXERCIT<sup>33</sup>.  
·PTR

<sup>26</sup> Cf., en dernier lieu, la liste établie par G. Depeyrot, «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. (note 11), p. 74, note 17. Y ajouter l'exemplaire publié tout récemment par G. Depeyrot et J.-P. Ruiz, «Découvertes monétaires à Thoiry (Yvelines) (1<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles)», Cahiers numismatiques 75, 1983, p. 229, n° 84.

<sup>27</sup> Nous n'intégrons pas dans notre exposé limité à la monnaie officielle, le cas spécial de l'imitation surfrappée appartenant à la trouvaille mise au jour dans la région de Sufas (Algérie): cf. C. Brenot et J.-P. Callu, «Deux surfrappes postérieures à 318», BSFN 29, 1974, p. 672 et 673.

<sup>28</sup> M. Amandry, «Deux cas de surfrappe après 318», BSFN 34, 1979, p. 596.

<sup>29</sup> Notons cependant la description par C. Brenot et G. Rogers dans «Trois nummi constantiniens surfrappés sur 2 pièces liciniennes», BSFN 33, 1978, p. 436 et 437, d'un exemplaire antérieur à la réunification de l'empire.

<sup>30</sup> Se reporter, en particulier, à J.-P. Callu, «La circulation monétaire ...», art. cit. (note 15), p. 236 à 238. Voir aussi J.-P. Callu, C. Brenot et J.-N. Barrandon, «Analyses de séries atypiques (Aurélien, Tacite, Carus, Licinius)», QTic VIII, 1979, p. 252 et 253.

<sup>31</sup> M. Amandry et C. Brenot, «Nouveaux exemples de surfrappe du numéraire de Licinius», BSFN 35, 1980, p. 772.

<sup>32</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 172 à 177. Cette monnaie surfrappée fera prochainement l'objet d'une publication par nos soins.

<sup>33</sup> M. Amandry, art. cit. (note 28), p. 596.

- 2 en 321, émission STR, RIC 303, type BEATA TRANQVILLITAS<sup>34</sup>.  
3 et 4 en 324–325, émission PTR, RIC 449 et 459, types PROVIDENTIA AVGG et SALVS REIPUBLICAE.

Cependant, la mise en circulation rapide, à Trèves, vers 325, d'espèces démonétisées et réadaptées pour la circonstance, pourrait correspondre, pensons-nous, plus spécialement à cette époque, à une mesure d'ordre économique particulière et volontaire. Elle répondrait, à ce moment précis, pour la partie occidentale et plus particulièrement septentrionale de l'empire, à un accroissement brutal de la demande en numéraire et, en conséquence, à un besoin immédiat de puiser dans les réserves monétaires<sup>35</sup>. Cette nécessité pourrait être, principalement, une des conséquences directes de la fermeture successive des ateliers de Londres et de Lyon<sup>36</sup>.

L'exemplaire non répertorié dans l'ouvrage de référence de P. Bruun correspond au n° 119 de notre catalogue. Il appartient à la seconde officine de l'émission P-STR (321–322) de l'atelier de Trèves<sup>37</sup>. Le buste à gauche du César Crispus, casqué, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de ¾ en avant, tenant une lance sur l'épaule droite et un bouclier de la main gauche, ne répond pas de façon exacte à celui donné pour le type équivalent n° 374, p. 197, uniquement cuirassé. Le buste que nous venons de décrire n'est d'ailleurs pas signalé dans l'ouvrage de P. Bruun<sup>38</sup>.

L'exemplaire «hybride», également non mentionné dans le RIC, correspond au n° 498 de notre catalogue et fait partie de la 4<sup>e</sup> officine de l'émission RP-S-T-Q (321) de l'atelier de Rome<sup>39</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> mars 321, cette officine Q semble réservée à l'Empereur Constantin I. De ce fait, le droit de notre exemplaire est gravé à l'effigie de l'Auguste. Mais le revers CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, quant à lui, se rapporte aux Césars Crispus, Licinius II ou Constantin II. Cette émission comporte de nombreux cas d'«hybridation» dont deux variétés supplémentaires, non répertoriées jusqu'alors, ont été récemment notées par C. Brenot<sup>40</sup>. P. Bruun mentionne un

<sup>34</sup> G. Depyrot et J.-P. Ruiz, «Découvertes monétaires à Thoiry ...», art. cit. (note 26), p. 229, n° 84.

<sup>35</sup> La surfrappe, en 325, d'un exemplaire réformé en 318 indique, en tout état de cause, qu'il existe encore à cette date, à Trèves, un stock disponible de folles.

<sup>36</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 96 et p. 121. Voir également P. Bastien, ouv. cit. (note 11), p. 46. G. Depyrot, «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. (note 11), p. 51, constate pour l'Occident, à partir des années 324–325, un affaissement général du volume des émissions et, en recherchant la raison, pose cette question: «Est-elle due à un fléchissement du besoin en numéraire après les campagnes ou à des difficultés financières, les ateliers ne pouvant continuer à émettre sur la base des quantités frappées autrefois? ...». Les deux hypothèses peuvent avoir joué dans le même temps. Pour ce qui concerne Trèves, il est possible que l'émission P-STR (324–325) ait utilisé, pour les raisons que nous venons d'évoquer, les dernières réserves de folles, d'où une des causes de la baisse progressive et sensible du volume des émissions suivantes jusqu'en 330.

<sup>37</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 197 et 198. Sur la nouvelle datation de cette émission, cf. M. Bom-paire et P. Gendre, «Quelques monnaies de Trèves au type BEATA TRANQVILLITAS», BSFN 37, 1982, p. 208 à 210.

<sup>38</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 89.

<sup>39</sup> Ibid., p. 320 à 322.

<sup>40</sup> C. Brenot, «Le trésor de Bikić-Do», art. cit. (note 15), p. 49, n° 159 et 160.

«hybride» de même type que le nôtre mais issu de l'officine S<sup>41</sup>. Pour l'officine Q, dont notre exemplaire est issu, le savant en note un, antérieur puisque de type VOT/V<sup>42</sup>.

Ne quittons pas cet exemplaire qui comprend, en outre, une faute d'orthographe. En effet, une lecture de la légende du revers indique: CAESARVM NOSTRORVN (sic). Malgré l'«hybridation» et cette erreur, il ne semble pas qu'il faille attribuer cette pièce, par ailleurs de bonne facture, à une production irrégulière. De tels cas sont fréquents pour cette émission. En fait, l'atelier de Rome paraît avoir subi d'importants remaniements internes vers cette époque<sup>43</sup>, d'où une certaine désorganisation de la frappe et des négligences certaines dans le travail dont notre exemplaire a sans nul doute fait les frais.

Nous avons noté un autre exemplaire comportant une faute d'orthographe. Elle concerne également l'emploi d'un N pour un M. En effet, la lecture de la légende du revers du n° 148 de notre catalogue indique SARNATIA DEVICTA (sic). La pièce appartient à la seconde officine de l'émission P-STR (323-324) de l'atelier de Trèves et correspond au n° 435 du catalogue de P. Bruun qui, toutefois, ne mentionne pas cette erreur<sup>44</sup>.

Enfin, nous avons rencontré, au cours de l'étude de ce petit lot, deux cas de tréflage, l'un à l'atelier de Trèves en 324-325, l'autre dans un atelier que nous ne pouvons indiquer de façon certaine, du fait même de ce défaut de frappe, mais datable entre les années 330 et 335.

L'exemplaire trévire mentionné correspond au n° 176 de notre catalogue et appartient à la seconde officine de l'émission P-STR (324-325). Le type RIC 449 qui le caractérise est particulièrement courant, ce qui peut signifier une conduite très rapide et cadencée et, en conséquence, moins attentionnée de la frappe<sup>45</sup>. Sur un plan technique, la pièce s'est légèrement déplacée de haut en bas, entre les deux coins, sous l'effet d'un trop violent coup de marteau qui a probablement dû rebondir une nouvelle fois, avant d'être maîtrisé par le *malliator*, d'où une seconde impression, très rapprochée de la 1<sup>re</sup>, sur les deux flans<sup>46</sup>.

<sup>41</sup> P. Bruun, RIC VII, p. 321, note 238. Il faut ajouter celui décrit par L. Chaurand, «Le trésor de Chavannes», dans «Mélanges de travaux offerts à Maître Jean Tricou» (1972), p. 90, n° 787. L'auteur n'a pas pu, cependant, en discerner la lettre d'officine.

<sup>42</sup> P. Bruun, ibid., p. 321, note 234.

<sup>43</sup> Ibid., p. 289 et 290.

<sup>44</sup> Ibid., p. 202.

<sup>45</sup> Ibid., p. 205. L'auteur indique le degré de rareté le moins élevé C 3.

<sup>46</sup> Sur l'organisation et le fonctionnement internes d'un atelier monétaire romain, cf., par exemple, R.A.G. Carson, «System and Product in the Roman Mint», dans «Essays in Roman Coinage presented to Harold Mattingly», ed. R.A.G. Carson and C.H.V. Sutherland (1956), p. 227 à 239; M.R.-Alföldi, «Epigraphische Beiträge zur römischen Münztechnik bis auf Konstantin den Grossen», RNS 39, 1958/59, p. 35 à 48; J. Lafaurie, «Familia monetaria», BSFN 27, 1972, p. 267 à 271. Sur les différentes techniques de frappe des monnaies dans l'antiquité, cf., par exemple B. Poindessault, «Introduction à la numismatique: 3; La pièce: ses particularités; C: Fabrication monétaire classique: pièces frappées», Cahiers numismatiques 4, 1965, p. 112 à 115; T. Hackens, «Terminologie et techniques de fabrication», dans «Numismatique antique: problèmes et méthodes», Annales de l'Est 44, 1975, p. 7 à 10; D.G. Sellwood et S. Bendall, «Mis-strikes from an Eastern Hoard of folles», dans «Actes du 8<sup>e</sup> Congrès International de Numismatique» (1976), p. 371 à 376. D'une manière générale, se référer à l'excellente synthèse de

Le second exemplaire présentant un défaut de frappe correspond au n° 604 de notre catalogue. Il se caractérise par l'état d'un tréflage à 90° à droite sur les 2 faces, probablement provoqué par un mouvement tournant des flans entre deux coups de marteau successifs. Il n'est pas possible de distinguer à droite du champ, en conséquence, la marque d'émission qui a complètement disparu dans le motif de la scène représentée. Le type de revers, GLORIA EXERCITVS à 2 enseignes, resserre la date de frappe entre les années 330 et 335. Si l'atelier d'origine ne peut en être expressément donné, il nous paraît possible d'envisager, sous toutes réserves, cependant, de par le style du portrait de l'Empereur Constantin I représenté ici, l'attribution de cette pièce à l'atelier de Lyon<sup>47</sup>.

Si l'on considère le fait que l'étude d'un aussi modeste lot ait déjà pu apporter ces quelques éléments de nouveauté, il devient compréhensible que nous attendons avec un immense intérêt la publication de l'imposant ensemble déposé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, d'une importance scientifique sans nul doute capitale pour une meilleure compréhension du monnayage occidental de l'époque constantinienne.

### *Catalogue*

#### *Références des lots publiés*

- A Acta Numismatica 3 (J. Molins et R. Grau)
- B Cahiers numismatiques 65 (G. Danicourt)
- C Lot présentement étudié

#### *Ouvrages de référence*

- |         |  |
|---------|--|
| RIC     | P. Bruun, «The Roman Imperial Coinage, VII, Constantine to Licinius», Londres 1966.  |
| Bast.   | P. Bastien, «Le monnayage de l'atelier de Lyon: de la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337)», Wetteren 1982. |
| LRBC    | P.V. Hill et J.P.C. Kent, «Late Roman Bronze Coinage, Part. I, The Bronze Coinage of the House of Constantine», Londres 1960.            |
| Voetter | P. Gerin et O. Voetter, «Die Münzen der römischen Kaiser, Kaiserinnen und Caesaren von Diocletianus bis Romulus», Vienne 1921.           |

H. Zehnacker, «Moneta: recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 av.J.-C.)», chapitre 1: «Le cadre général des émissions monétaires», BEFAR, 222, Rome, 1973, p. 1 à 89.

<sup>47</sup> Il se pourrait que nous ayons affaire au graveur mentionné par P. Bastien pour les exemplaires n° 230a (pl. XVI), n° 240 (pl. XVII) et n° 256h (pl. XVIII), dans ouv. cit. (note 11), p. 95. Toutefois, en raison d'un doute qui subsiste, nous avons préféré ne pas adjoindre cette pièce à celles appartenant incontestablement à l'atelier de Lyon.

### *Code des bustes*

Le code des bustes adopté dans cette étude correspond à celui établi par P. Bruun (cf. RIC VII, p. 88 à 91). La désignation qui suit parfois le code mentionné signifie que l'effigie est tournée vers la gauche.

- A5 Tête nue, buste cuirassé.  
A6 Tête nue, cheveux ondulés, en manteau, avec collier (Fausta).  
B1 Tête laurée.  
B3 Buste lauré, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  arrière.  
B4 Buste lauré, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant.  
B5 Buste lauré et cuirassé.  
C3 Buste radié, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant.  
D2 Buste casqué et cuirassé.  
D3 Buste féminin casqué, en manteau impérial (Urbs Roma).  
D6 Buste lauré, casqué et cuirassé.  
E8 Buste lauré et rosettes (= buste N du LRBC) ou diadémé (perles et rosettes) (= buste Q du LRBC), cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant.  
E9 Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant.  
E10 Buste diadémé, en manteau, avec collier (Hélène).  
G5 Buste lauré et cuirassé, tenant une lance sur l'épaule droite et un bouclier de la main gauche.  
G8 Buste lauré et cuirassé, tenant une lance dirigée en avant et un bouclier de la main gauche.  
H2 Buste casqué et cuirassé, tenant une lance sur l'épaule droite et un bouclier de la main gauche.  
H 11 var. Buste casqué (casque avec un haut cimier), cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant, tenant une lance sur l'épaule droite et un poignard de la main gauche.  
I1 Buste lauré, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de  $\frac{3}{4}$  avant, tenant un globe nicéphore dans la main droite et un poignard de la main gauche.  
K3 Buste lauré, en trabée, tenant dans la main droite un *scipio*.  
N1 Buste féminin, casqué, en manteau impérial, tenant un sceptre de la main gauche (Constantinopolis).

### *Poids et direction des coins*

Un tableau réunit, en fin de catalogue, ces données particulières pour la totalité des monnaies des lots B et C et quelques rares exemplaires du lot A (uniquement les poids).

Naturellement, nous n'avons pas jugé utile de fournir les poids des pièces dont il manque un fragment.

### *Reproductions photographiques*

Les numéros des exemplaires reproduits, indiqués sur les planches, correspondent à ceux de notre lot C (cf. catalogue, colonne de droite).

N°	Empereurs	Av.	Rv.		M.m.	RIC	A, B, C
<i>Londres</i>							
1*	Crispus	B 5	SOLI INVICTO COMITI, Sol	S   P PLN	115		A 118
2	"	"	"	○   PLN	144		A 119
3*	Constantin I	H 11g	VICTORIAE LAETAE PRINC PERP Deux Victoires	◆ PLN	158		C 1
4*	"	"	"	"	159		C 2
5	"	D 2	VIRTVS EXERCIT, <i>vexillum</i> , 2 prisonniers	PLN	191		C 3
6	Crispus	D 2g	BEATA TRANQVILLITAS, Autel	P   A PLON	211		C 4
7	Constantin I	K 3	"	PLON	224		C 5
8-9	Crispus	D 2	"	PLON	235		A 120-121
10	"	G 8g	BEATA TRANQLITAS, Autel	PLON	279		C 6
11	Constantin II	D 2g	"	"	287		B 1
12	Constantin I	B 1	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	PLON	289		A 46
13-15	Crispus	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	○ "	291		A 114-116
16-18	Constantin II	"	"	"	292		A 193-194 C 7
19	Crispus	B 4	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	PLON	295		A 117
20	Constantin II	B 3	"	"	296		C 8
21	"	?	?	?	?		A 195
<i>Lyon</i>							
22-23	Constantin I	B 5	BEATA TRANQVILLITAS, Autel	C   R PLG	126 = Bast. 98	A 41 C 9	
24	Constantin II	B 3	"	"	148	C 10	
25	Constantin I	B 1	"	C   R PLG	153 = Bast. 141	B 34 A 113	
26*	Crispus	B 1 ou B 4 ou B 5	"	"	166 ou 167 ou 168 = Bast. 145 ou 146 ou 147		
27		B 5			168 var. = Bast. 147	C 11	
28	Constantin II	B 3	"	"	188 var. = Bast. 151	C 12	

29*	Constantin I	B 1	BEATA TRANQVILLITAS, Autel ou B 5	<u>PLG</u>	198 ou 199	A 40
30-32	"	B 1	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	C   <u>PLG</u> ∪ C   <u>PLG</u> ∪ ou C   ·PLG ∪	214 = Bast. 172 214 ou 222 = Bast. 172 ou 174	A 34-35 C 13 C 14
33*	"	"	"			
34-35	Crispus	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	<u>PLGC</u>	215 = Bast. 178	A 112 C 15
36-38	Constantin II	"	"	"	217 = Bast. 179	A 196 C 16-17
39	Fausta	A 6	SALVS REIPUBLICAE, Salus	<u>PLG</u>	235 = Bast. 193	A 102
40	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>PLG</u>	236 = Bast. 198	A 36
41-43	Constantin II	B 5	"	"	238 = Bast. 199	A 201 B 35-36
44	Constance II	"	"	"	240 = Bast. 200	C 18
45-46	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	242 = Bast. 201	B 37-38
47	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>SLG</u>	236 = Bast. 203	A 37
48	Constantin II	B 5	"	"	238 = Bast. 204	B 39
49	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	<u>PLG</u>	256 = Bast. 222	B 42
50-51	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	257 = Bast. 221	B 43-44
52*	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	·PLG	243 = Bast. 229	C 19
53-58*	Constantin II	B 5	"	"	244 = Bast. 230	A 197-200 C 20-21
59	Constantino- polis	N 1 g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	246 = Bast. 233	B 40
60	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	247 = Bast. 232	B 41
61	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	·SLG	244 = Bast. 235	C 22
62	Constance II	"	"	"	245 = Bast. 236	A 149
63-64	Constantin II	"	"	*PLG	263 = Bast. 250	B 45-46
65	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	*PLG	267 = Bast. 253	C 23
66	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	*SLG	262 = Bast. 255	C 24
67*	Constantin II	B 5	"	P ou *SLG	263 = Bast. 250 ou 256	C 25
68	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats 1 enseigne	*PLG	280 = Bast. 271	C 26

69-70	"	"	"		<u>*SLG</u>	280 ?	A 38-39 A 288-303
71-86*	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve			= Bast. 275 ?	
87-91*	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau		?	?	A 369-373

*Trèves*

92	Constantin I	B 5	SOLI INVICTO COMITI, Sol	T   F <u>BTR</u>	132	B 2
93*	"	"	"	"	-	A 14
94	Constantin II	A 5	CLARITAS REIPVBLICAE, Sol	F   T <u>BTR</u>	181	C 27
95	Constantin I	D 6	VICTORIAE LAET PRIN P, 2 Victoires	*	226	C 28
96	Licinius I	D 2	VIRTVS EXERCIT, Trophée, 2 prisonniers	STR T   F ·PTR	282	C 29
97	Constantin I	"	VIRTVS EXERCIT, vexillum, 2 prisonniers	"	291	C 30
98-99	Crispus	G 8g	BEATA TRANQVILLITAS, Autel	<u>PTR</u>	308 ou 320	A 108-109
100	Constantin II	I 1g	"	"	312 ou 327	A 176
101	Constantin I	D 2	"	<u>STR</u>	303	C 31
102-104	"	"	"	"	303 ou 316	A 29-31
105-106	Crispus	G 8g	"	"	308 ou 320	A 110-111
107	Constantin I	D 2	"	<u>PTR</u>	341 note	C 32
108	"	"	"	"	341	C 33
109	"	K 3	"	"	342	C 34
110	Crispus	G 8g	"	"	348 note	C 35
111	Constantin I	D 2	"	<u>STR</u>	341 note	C 36
112*	Constantin II	I 1g	"	"	353	C 37
113-114	Constantin I	D 2	"	<u>·PTR</u>	368	A 32-33
115	Crispus	G 5g	"	"	372	C 38
116	Constantin I	D 2	"	<u>·STR</u>	368	C 39
117-118	Crispus	G 5g	BEATA TRANQVILLITAS, Autel	<u>·STR</u>	372	A 107 C 40 C 41
119*	"	-	"	"	-	C 41
120-121*	Constantin II	I 1g	"	"	382	C 42-43

122-123	Constantin I	D 2	"		389	A 28
124	Constantin II	K 3	"	·PTR	412	C 44
125*	"	I 1g	"	"	410	C 45
126*	Crispus	G 5g	"	P ou ·STR	394	C 46
				·STR		A 106
				ou ·STR	ou 425	
127-128	Constantin I	B 1	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	PTR	429	A 1-2
129*	"	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	"	430	A 27
130-132	Constantin II	"	"	"	433	A 177-178
133	Constantin I	"	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	STR	429	C 47
134-135	Constantin II	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	"	433	A 3
136-139	Constantin I	"	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	PTR	435	A 179
140-141	Crispus	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	"	440	C 48
142-144	Constantin II	"	"	"	441	C 50-51
145-147	Constantin I	"	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	STR	435	C 52-54
148*	"	"	SARNATIA DEVICTA (sic), ibid.	"	435 var.	B 6
149-151	Crispus	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	"	440	C 55-56
152-154	Constantin II	"	"	"	441	A 103-105
155-163*	Constantin I	"	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	PTR	449	C 58
164-166	Constantin II	B 4	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	"	454	A 15-18
167-168	"	B 4g	"	"	455	C 64
169-171	Constance II	"	"	"	456	C 65-66
172	Fausta	A 6	SPES REIPUBLICAE, Spes	"	460	A 131-132
173-176*	Constantin I	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	STR	449	B 3
177	Crispus	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	"	452	C 68-69
178	Constantin II	B 4	"	"	454	C 70
179	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	STR	455	A 168
						C 71

180-181	Constance II	"	"	"	456	A 133 C 72
182*	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE, Securitas	"	458	C 73
183-186	Fausta	A 6	SALVS REIPVBLICAE, Salus	"	459	A 98-101
187*	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE, Securitas	<u>STR</u>	465	C 74
188*	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	<u>PTR</u>	463	A 171
				ou <u>PTR</u>	ou 479	
189-195*	Constantin I	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, ibid.	<u>PTR</u>	475	A 21-22 A 26 C 75-78
196	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, id.	"	479	C 79
197-200	Constance II	"	"	"	480	C 80-83
201*	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE, Securitas	"	481	C 84
202-205	Fausta	A 6	SPES REIPVBLICAE, Spes	"	484	A 97 C 85-87
206-208	Constantin I	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	<u>STR</u>	475	A 23 C 88-89
209-212	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	"	479	C 90-93
213	Constance II	"	"	"	480	A 135
214-215*	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE	"	481	C 94-95
216	Constance II	B 4g	CONSTANTIVS/CAESAR, en 3 lignes	<u>PTR</u>	490	A 130
217-220	Constantin I	B 1	PROVIDENTIA AVGG, Porte de camp	<u>PTRE</u>	504	A 25 C 96-98
221-226	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	"	505	A 172-174 B 7 C 99-100
227-230	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE, Securitas	"	508	A 89-92
231-232	Constantin I	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	<u>STRE</u>	504	A 24 B 8
233	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	"	505	A 175
234-237	Constance II	B 4g	"	"	506	A 134 C 101-103
238-240	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBLICE	"	508	A 93-95
241-245*	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>TRP</u>	(?) 518	A 7-11
246	Constance II	B 5	"	"	521	A 136
247	Constantin I	E 8	"	<u>TRS</u>	(?) 518	A 6

248	Constantin II	B 5	"		"	520	A 162
249-251	Constance II	"	"		"	521	A 137-139
252*	Constance II	B 4g	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.S	(?) -		A 143
253-254*	Constantin I	E 8	"	TR.P	537	A 5 C 104	
255*	Constantin I	E 8	" ou B4	"	537 ou 538	C 105	
256	Constantin II	B 5	"	"	539	C 106	
257-259	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	542	B 14-15 C 107	
260	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	543	C 108	
261	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.S	539	B 16	
262	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	542	B 17	
263-264	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	543	B 18 C 109	
265	Constantin I	B 4	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.P.	526	C 110	
266	Constantin II	B 5	"	"	527	B 9	
267	Constance II	"	"	"	528	C 111	
268-270	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	530	C 112-114	
271	Constantin I	B 4	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.S.	526	B 10	
272-274	Constantin II	B 5	"	"	527	A 163 B 11-12	
275-277	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	530	B 13 C 115-116	
278-279	Constance II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.P.*	546	A 140-141	
280-282	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	547	B 19 C 117-118	
283-284	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.S.*	545	B 20-21	
285-287	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	547	B 22 C 119-120	
288-289	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	548	B 23-24	
290-291	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.P.	550	B 25 C 121	
292	Constance II	"	"	"	551	B 26	
293	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	553	C 122	
294-295	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	554	C 123-124	
296	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	TR.S.	549	B 27	

297-298	Constantin II	B 5	"	"	550	A 165-166
299	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	553	C 125
300	Constantino- polis	N 1g	sans légende. Victoire sur proue de vaisseau	"	554	B 28
301	"	"	"	<u></u> <u>TRP ou S</u>	"	C 126
302-304*	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u></u> <u>TRP</u>	555	A 12-13
305	Constance II	B 5	"	"	558	C 127 B 29
306-307	Vrbs Roma	D 3 g	sans légende, Louve	<u></u> <u>TRP</u>	561	B 30 C 128
308-310	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	<u></u> <u>TRP</u>	563	B 31-32 C 129
311	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u></u> <u>TRS</u>	556	A 164
312-313	Constant	B 4	"	"	560	A 125-126
314	Constantino- polis	N 1 g	sans légende. Victoire sur proue de vaisseau	<u></u> <u>TRS</u>	563	B 33
315	"	"	"	<u></u> <u>TRP ou S</u>	"	C 130
316	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	? ?	?	A 167
317*	Constance II	"	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 1 enseigne	<u>TRP ou S</u> (?) -	LRBC 89	A 142
318*	Constant	B 3	"	<u>TRS</u> (?) -	= LRBC 90	A 127
319	Constance II	B 5	"	<u>TRP</u> 592	-	C 131
320*	"	"	"	<u>ou TRP-S</u> <u>ou TRP-S</u> <u>ou TRP-S</u>	- ou 592	C 132
321-393*	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	? ?	?	A 215-287
394-429*	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	? ?	?	A 333-368

### Arles

430	Licinius I	B 1	D N LICINI AVGVSTI VOT/XX, couronne	<u>SA</u>	229	A 86
431	Crispus	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/V, couronne	<u>TA</u>	230	C 133
432	Constantin II	"	"	<u>Q A</u>	237	C 134
433-434	Constantin I	"	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX,couronne	<u>P A</u>	239	A 54 C 135
435	Crispus	B 1	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	<u>T A</u>	244	C 136

436-438	Constantin I	"	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, couronne	<u>S*AR</u>	252	A 52-53
439*	Constantin II	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	<u>PARL</u> ?	-	C 137 A 192
440	Crispus	B 4	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	<u>S*AR</u>	266	C 138
441	Constantin I	B 1	VIRTVS AVGG, Porte de camp	<u>PAORL</u>	291	B 47
442	Constance II	B 4g	VIRTVS CAESS, ibid.	<u>QAORL</u>	297	B 48
443	Constantin II	"	"	<u>S   F</u>	315	A 189
444-445	Constance II	"	"	<u>ARLT</u>	316	A 147-148
446	Constantin II	"	"	<u>ARLQ</u>	322	A 190
447	Constantin I	E 8	VIRTVS AVGG, id.	<u>TCONST</u>	332	B 49
448-450*	"	"	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>PCONST</u>	345	A 60-61
451-455	Constantin II	B 5	"	<u>PCONST</u>	346	B 51 A 182-184 C 139-140
456-457	Constance II	B 4	"	<u>SCONST</u>	347	A 144 B 50
458	Constantin II	B 5	"	<u>PCONST</u>	359	C 141
459	Constance II	B 4	"	"	360	B 52
460	Constantin I	E 8	"	<u>SCONST</u>	358	B 53
461-462	Constance II	B 4	"	<u>SCONST</u>	360	A 145-146
463-465	Constantin I	E 8	"	<u>PCONST</u>	364	A 55-56 C 142
466	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	"	369	C 143
467-468	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>SCONST</u>	365	A 185 C 144
469	Constance II	B 4	"	"	367	C 145
470	Constantin II	B 5	"	<u>SCONST</u>	365	B 54
471-473	Constantin I	E 8	"	<u>PCONST</u>	370	A 57-59
474	Constantin II	B 5	"	"	371	A 188
475	Constantin I	E 8	"	<u>PCONST</u>	370	A 62
476	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	"	373	C 146
477	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>PCONST</u>	376	C 147
478	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	<u>PCONST</u>	379	C 148
479	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>PCONST</u>	388	C 149

480	Constant	B 3	"		$\Delta$ SCONST	390 391	A 128 A 96
481	Delmace	B 4	"				
482-483* Constantin II	B 5	"			SCONS(T)	?	A 186
484*	"	"	"		?CONS(T)	?	A 191
485-489* Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve			?	?	A 187
490-493* Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau			?	?	A 304-308
							A 374-377

*Rome*

494	Licinius II	B 4	ROMAE AETERNAE, Rome assise	P   R RP	154	A 88
495*	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, couronne	$\overline{R\epsilon CP}$	225	A 48
496	"	"	"	$\overline{RP}$	232 ou 237	A 47
497*	Crispus	B 4	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	$\overline{RT}$	238	C 150
498*	Constantin I	B 1	CAESARVM NOSTRORVN (sic) VOT/X, ibid.	$\overline{RQ}$	-	C 151
499	"	"	PROVIDENTIAE AVGG; Porte de camp	$\overline{RQP}$	287	A 51
500	"	"	"	$\overline{RQS}$	"	B 55
501	"	"	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XXX, couronne	$\overline{RP}$	318	A 49
502-503	"	"	"	$\overline{RS}$	"	A 50
504-505	"	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	$\overline{RFP}$	327	B 56
506	Constantin II	B 5	"	$\overline{RFS}$	328	B 57
507	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue, de vaisseau	$\overline{RF\epsilon}$	332	C 152
508	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	$\overline{RBS}$	335	B 58
509-510	Constantin II	B 5	"	"	336	B 61
511	Constance II	B 4	"	$\overline{RBT}$	337	C 153
512	"	"	"	$\overline{ROT}$	352	A 151
513-514*	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	$\overline{RO\epsilon}$	355	A 150
						C 154-155

*Ticinum*

515	Licinius I	D 2	VIRTVS EXERCIT, vexillum, 2 prisonniers	<u>ST</u>	116	A 85
516	Constantin I	"	"	<u>TT</u>	114	A 45
517	"	"	"	<u>ST</u>	127	B 62
518-519	"	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, couronne	<u>PT</u>	140	C 156-157
520	"	"	"	<u>ST</u>	"	B 63
521	Crispus	B 5	DOMINOR· NOSTROR· CAESS VOT/X, couronne	<u>TT</u>	159	C 158
522-523	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, ibid.	<u>ST</u>	167	A 44 C 159
524	Crispus	B 5	DOMINOR· NOSTROR· CAESS VOT/X, id.	"	170	C 160
525-526	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, id.	<u>TT</u>	167	C 161-162
527	Constantin II	B 4	DOMINOR· NOSTROR· CAESS VOT/X, id.	"	172	B 64
528	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, id.	<u>QT</u>	167	A 43
529	Constantin II	B 4	DOMINOR· NOSTROR· CAESS VOT/X, id.	"	172	C 163
530	"	"	DOMINOR· NOSTROR· CAESS VOT/XX, id.	<u>ST</u>	176	A 202
531*	Hélène	E 10	SECVRITAS REIPVBCLICE, Securitas	<u>SQT</u>	202	C 164
532	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG, Porte de camp	<u>TUT</u>	198	A 42

*Aquilée*

533	Licinius I	"	DOMINI· N· LICINI AVG VOT/XX, couronne	<u>AQS</u>	67	C 165
534	Crispus	B 4	CAESARVM NOSTRORVM VOT/V, ibid.	"	69	A 122
535-537	"	"	"	<u>AQS</u>	87	C 166-168
538	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	<u>AQP</u>	122	C 169
539	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proie de vaisseau	"	123	B 65
540	"	"	"	<u>AQP</u>	129	C 170

<i>Siscia</i>				<u>S</u>   <u>F</u> <u>H</u>	120	A 71
541	Constantin I	D 2	VIRTVS EXERCIT, vexillum 2 prisonniers	BSIS*		
542	"	B 1	CONSTANTINI AVG VSTI autour de VOT/IS/XX	·ASIS·	140	A 73
543	"	"	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT XX, couronne	BSIS*	159	C 171
544	Crispus	B 1	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	ΔASIS*	165	C 172
545*	"	"	"	BSIS	169 rect.	C 173
546	"	"	"	ASIS	181	C 174
547	Constantin I	"	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, couronne	BSIS	180	A 66
548	Constantin II	"	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, couronne	ΔASIS	182	B 66
549	Constantin I	"	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	·BSIS·	200	A 69
550	"	"	"	ASIS	214	A 71
551-552	"	"	"	FSIS	"	A 67-68
553	"	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	ASIS	219	A 72
554	Constance II	B 5	"	FSIS	221	A 155
555	Constantin II	"	"	ΔASIS	220	A 204
556	Constance II	"	"	"	221	C 175
557	Constantin II	"	"	€SIS	220	A 205
558-559*	"	"	"	·€SIS·	236	B 67 C 176
560	"	"	"	?SIS	"	B 68
561-563* Vrbs Roma		D 3g	sans légende, Louve	?	?	A 309-311

### *Thessalonique*

564-565	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI AVG VOT/XX, couronne	TSIVI	88	A 63-64
566-567	Constantin II	B 4g	CAESARVM NOSTRORVM VOT/X, ibid.	TSBVI	128	A 209-210
568	Constantin I	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	SMTSA	153	A 65
569-570	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	SMTSΔ	157	A 208 C 177
571	Constance II	B 4	"	SMTS?	158	A 154
572-573*	"	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	SMTSF	185	B 69-70

574*	Constantin II	B 4	"	"	SMTSA	184 ou 199 (?)	A 206
575*	Constance II	B 4	"	ou B 5	"	185/6 ou 200	A 153
576*	Constantin II	B 5	"		SMTSB	184 ou 199	A 207
577*	Constance II	B 4	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, ou B 5 2 enseignes		SMTSB	185/6 ou 200	A 152

Héraclée

578	Constantin I	B 1	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX, couronne	* <u>SMHA</u>	60	A 74
579	Constantin II	B 4	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	<u>SMHΓ</u>	77	B 71
580	"	"	"	<u>SMHA</u>	"	B 72
581	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	ou ·SMH€ ·SMH€· ou ··SMH€	119 ou 124 ou 134	C 178

## *Constantinople*

582        "              "        "        "              CONSA:        78        C 179

Nicomédie

583	Licinius I	C 3	IOVI CONSERVATORI, Jupiter debout	<u>X</u> SMNA	44	A 87
584	Constantin I	"	"	<u>X</u> SMNB	43	A 75
585	Constantin II	B 4g	PROVIDENTIAE CAESS, Porte de camp	<u>MNF</u>	123	B 73
586	"	B 4	PROVIDENTIAE CAES·, ibid.	<u>SMNA</u>	157	A 203
587	Constantin I	E 8	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>SMNA</u>	188	B 74
588	Constantin II	B 5	"	<u>SMNS</u>	189	C 180
589	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	<u>SMN?</u>	195	A 378

Cyzique

590	Constantin II	B 5	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	<u>·SMKS</u>	97	A 211
591*	"	E 9	"	<u>·SMKF</u>	98	C 181

*Antioche*

592	"	B 5	"		SMANS	87	B 75
-----	---	-----	---	--	-------	----	------

*Ateliers indéterminés*

a) *Types de revers déterminés*

593-594*	Constantin I	?	SOLI INVICTO COMITI, Sol	?	?	A 79-80
595	Crispus	?	BEATA TRANQVILLITAS, Autel	?	?	A 124
596	Constantin I	?	SARMATIA DEVICTA, Victoire, prisonnier	?	?	A 81
597	Crispus	?	CAESARVM NOSTRORVM VOT(IS)/V ou VOT/X, couronne	?	?	A 123
598*	Constantin I	?	D N CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX ou VOT/XXX, couronne	?	?	A 83
599*	"	B 1	PROVIDENTIAE AVGG, Porte de camp	?	?	C 182
600*	"	?	PROVIDENTIAE CAESS, ibid.	?	?	A 82
601-603	"	?	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 2 enseignes	?	?	A 76-78
604-605*	Constantin II	B 5	"	?	?	C 183-184
606-609	Constance II	?	"	?	?	A 156-159
610	Constant	?	"	?	?	A 129
611-613	?	?	"	?	?	B 76-78
614	Constantin I	?	GLORIA EXERCITVS, 2 soldats, 1 enseigne	?	?	A 84
615	Constance II	?	"	?	?	A 160
616	?	?	"	?	?	B 79
617-637	Vrbs Roma	D 3g	sans légende, Louve	?	?	A 312-332
638-664	Constantino- polis	N 1g	sans légende, Victoire sur proue de vaisseau	?	?	A 379-405

b) *Types de revers indéterminés*

665-667*	Constantin II	?	?	?	?	A 212-214
668	Constance II	?	?	?	?	A 161

c) *Monnaie incuse*

669	Constantino- polis	N 1g	-	-	-	A 406
-----	-----------------------	------	---	---	---	-------

*Imitation de Rome*

670\*

?

?

GLORIA EXERCITVS, 2 soldats,  
2 enseignes

RES

B 80

<sup>1</sup> Se référant à O. Voetter, p. 157, J. Molins et R. Grau indiquent la marque  $\frac{S}{PLN} \mid F$ , émission datée des années 313-314 par P. Bruun (cf. RIC VII, p. 97) et à laquelle le César Crispus n'a pu participer pour des raisons chronologiques évidentes. Nous avons donc modifié la lecture du F en P.

<sup>3-4</sup> Comme l'a fort justement remarqué C. Brenot, «Le trésor de Bikić-Do», art. cit. (note 15), p. 33, note 5, le buste H 11 du RIC, uniquement cuirassé, tel qu'il est présenté par P. Bruun, ne correspond pas de façon exacte à la description des exemplaires rencontrés pour cette émission. De plus, l'Auguste tient un *pugio* dans la main gauche.

L'autel de l'exemplaire n° 3 présente sur son avant une décoration non mentionnée dans le RIC: ☐. Cependant, celle-ci avait déjà été notée par L. Chaurand, art. cit. (note 41), p. 69, n° 6 (= RIC 164).

L'autel de l'exemplaire n° 4 correspond au type (d) du RIC (cf., p. 107, notes 157 et 159).

<sup>26</sup> J. Molins et R. Grau signalent «tête laurée à droite». Outre cette simple éventualité, il se pourrait que le buste soit cuirassé ou même drapé et cuirassé. Nous ne pensons pas qu'il soit avec attributs (cf. l'ouvrage de P. Bastien, p. 157 et 158, cat. n°s 117 à 124).

<sup>29</sup> Ibid. Pour ce type de monnaie, les bustes avec attributs correspondent au cat. n°s 153 et 154, p. 163.

<sup>33</sup> Un léger défaut en creux devant la lettre P empêche de faire la distinction entre les deux cas en présence.

<sup>52</sup> et <sup>58</sup> Pour ces deux exemplaires, à l'exergue: ·P(LG). Le style lyonnais de ces pièces est indiscutable. Pour l'exemplaire n° 52, comparer le portrait de l'empereur avec le n° 229b du catalogue de P. Bastien (pl. XVI). Pour l'exemplaire n° 58, se reporter au n° 230e (pl. XVI et p. 95).

<sup>67</sup> La marque à l'exergue de cet exemplaire usé a totalement disparu, mais la césure de la légende du revers GLORI-A EXER-CITVS est caractéristique de l'atelier de Lyon, pour cette émission. Le style du portrait ne dément d'ailleurs pas cette assertion: cf. le n° 250d du catalogue de P. Bastien (pl. XVII et p. 95).

<sup>71-91</sup> J. Molins et R. Grau n'ont malheureusement pas décrit de façon détaillée les nombreuses monnaies aux types Vrbs Roma et Constantinopolis. Nous sommes donc obligés, malgré nous, de rester dans la plus parfaite imprécision.

<sup>93</sup> A propos du n° 14 du catalogue de J. Molins et R. Grau, p. 83, une note 1, p. 87, indique: «le 111 de Voetter porte PTR au lieu de STR. Mais le S pourrait être un B mal fait». D'après nous, il ne peut s'agir, en effet, que d'un B et non d'un S. Deux émissions trévires successives comprennent, pour la seconde officine, des exemplaires du type SOLI INVICTO COMITI marqués  $\frac{T}{BTR} \mid F$  (P. Bruun, RIC VII, p. 172 à 176). Seule, pour cette 2<sup>e</sup> officine, la position de Sol permet de distinguer les folles frappés dans la 1<sup>e</sup> émission - Figure à gauche - de ceux frappés lors de la suivante - Figure à droite -. Malheureusement, J. Molins et R. Grau, pour la description du revers, ne précisent pas la direction exprimée. Il paraît donc impossible, a priori, de pouvoir déterminer à laquelle des 2 émissions ce follis appartient. Remarquons que la titulature courte CONSTANTINVS AVG qui caractérise cet exemplaire, si elle a été correctement lue, n'est pas répertoriée pour ces 2 émissions dans l'ouvrage de P. Bruun. Notons toutefois que cette légende de droit existe, du moins pour la seconde émission  $\frac{T}{A-BTR} \mid F$ , puisque P. Bastien et H. Huvelin ont publié un follis inédit, au type de revers SOLI INVICTO COMITI, mais frappé dans la 1<sup>e</sup> officine (cf. «Trouvaille de folles ...», ouv. cit. [note 15], p. 75, n° 840 et p. 34. Le buste en est lauré et cuirassé à droite). La logique nous amènerait donc à intégrer de préférence l'exemplaire inédit de Luxeuil dans cette même émission.

<sup>112</sup> Ainsi que l'a démontré C. Brenot, art. cit. (note 15), p. 18 et 19, les Césars Constantin II et Licinius II tiennent un *pugio* et non une *mappa* ou un sceptre.

<sup>119</sup> Le buste H 2 présenté uniquement comme cuirassé dans le RIC ne correspond pas de façon exacte à la description de l'exemplaire (cf., supra, dans le texte, nos commentaires à propos de cette pièce).

<sup>120-121</sup> Même remarque que pour l'exemplaire n° 112. En outre, le n° 120 a la cuirasse décorée d'une tête de Méduse, elle-même associée au port de l'égide: cf. P. Bastien, «Egide, Gorgonéion et buste impérial», QTic 9, 1980, p. 247 à 283. L'exemplaire n° 121 est également muni de l'égide. Ces deux représentations correspondent à un entremêlement de 2 types répertoriés par P. Bastien, p. 281, fig. 6 et 7, soit .

<sup>125</sup> Même remarque que pour l'exemplaire n° 112. En outre, cette pièce présente les mêmes caractéristiques que pour le n° 120, avec une image tout à fait semblable de l'égide.

<sup>126</sup> J. Molins et R. Grau décrivent à l'exergue STR. Nous avons préféré remettre en question cette lecture sans toutefois l'écartier de façon catégorique. P. Bruun, RIC VII, p. 200 et 201, répertorie quelques rares exemplaires de ce genre, en les considérant, cependant, comme issus d'une production irrégulière. Au cas où la marque d'émission s'avérerait bien être STR, notons que le savant finlandais n'a pas catalogué ce type pour la seconde officine (1 exempl. connu pour la 1<sup>re</sup> officine).

<sup>129</sup> Exemplaire «hybride» des Césars Crispus ou Constantin II.

<sup>148</sup> Erreur orthographique non mentionnée dans le RIC (cf., supra, dans le texte, nos commentaires à propos de cette pièce).

<sup>155-163</sup> L'exemplaire n° 162 est surfrappé (cf., supra, dans le texte, nos commentaires à propos de cette pièce).

<sup>173-176</sup> Exemplaire n° 175 tréflé au droit et au revers (cf., supra, dans le texte, nos commentaires à propos de cette pièce).

<sup>182</sup> Cheveux libres, diadème constitué d'un bandeau garni de perles se perdant dans la coiffure, collier à double rang de perles.

<sup>187</sup> Comme l'exemplaire n° 182 mais cheveux maintenus dans une résille.

<sup>188</sup> J. Molins et R. Grau donnent la marque d'émission PTR. Cette émission ou série d'émission, très courte, ne rassemble que quelques exemplaires connus: Cf. P. Bruun, RIC VII, p. 206 et 207 et G. Depeyrot, «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. (note 11), p. 66.

Le point dans le croissant n'étant pas toujours très visible dès l'abord, nous avons préféré remettre en question la lecture de cet exemplaire sans toutefois la rejeter. De ce fait nous précisons les 2 possibilités.

<sup>189-195</sup> Exemplaire n° 191 (= A 26): J. Molins et R. Grau donnent la marque d'émission PTR. Cette lecture nous semble douteuse et, si elle est exacte, cette pièce ne peut appartenir qu'à une production irrégulière. Bien que nous n'ignorions pas la qualité arbitraire de notre démarche, nous avons décidé d'intégrer cet exemplaire dans la très abondante émission P-STR, en supposant que le point existe réellement et que le croissant ait disparu et ne soit plus visible.

Il pourrait exister aussi la présence d'un défaut en forme de point après la lettre R et, de ce fait, l'exemplaire appartiendrait à l'émission P-STR = RIC VII, p. 205, n° 449. Cette éventualité nous semble, cependant, moins probable.

<sup>201</sup> Comme pour l'exemplaire n° 187 mais collier à un rang de perles. Pour ce qui concerne l'exergue, il faut noter le point qui devrait se trouver à l'intérieur du croissant et qui se situe en fait au niveau du trait séparatif en se confondant presque avec lui.

<sup>214-215</sup> Pour les détails de la toilette, comme pour l'exemplaire n° 201.

<sup>241-252</sup> Si l'on considère les recherches récentes qui doutent, non sans raison, semble-t-il, de l'existence de cette émission (cf. R.F. Bland et R.A.G. Carson, «Warsop Treasure Trove of constantinian folles», NC 1974, p. 56 et 57 et A.M. Burnett et R.A.G. Carson, «The Hamble and Chorleywood hoards and the Gallic coinage of A.D. 330-335», Recent coin hoards from Roman Britain, 1979, p. 72 et p. 92, note 15), il est logique que nous soyons particulièrement sceptique quant aux lectures et au classement qui en résulte réalisés par J. Molins et R. Grau.

Certains des exemplaires sont peut-être interprétés avec exactitude mais font probablement partie dans ce cas d'une production irrégulière par ailleurs fort abondante après la réduction de 330. D'autres appartiennent très certainement aux émissions trévires GLORIA EXERCITVS, 2 enseignes, avec différent, celui-ci n'étant plus visible.

Devant l'impossibilité matérielle de modifier ce classement, nous sommes contraint de le conserver malgré nous.

<sup>252</sup> L'exemplaire possède une effigie habituellement inutilisée à cette époque et il se pourrait fort bien que nous ayons affaire à une pièce «hybride» utilisant un droit de l'émission précédente. En effet, l'émission antérieure P-STRE utilise le buste lauré à gauche, cuirassé et drapé du *paludamentum* vu de ¾ en avant, pour représenter les Césars Constantin II et Constance II (voir P. Bruun, RIC VII, p. 213 n° 512 et 514). L'on perçoit donc, tout de suite, l'intérêt de retrouver et réétudier cette pièce qui pourrait indiquer, si la facture en est officielle et si la lecture du différent possible, quelle est la première émission trivire susceptible de représenter le nouveau type mis en circulation, GLORIA EXERCITVS à 2 enseignes.

<sup>253-254</sup> Nous avons adopté la nouvelle séquence des émissions GLORIA EXERCITVS, 2 enseignes, proposée par A.M. Burnett et R.A.G. Carson, art. cit. (note 241-252), p. 47, 72 et 73, surtout d'après des considérations d'ordre stylistique.

<sup>255</sup> Exemplaire fruste et ébréché ne permettant pas de faire la distinction entre les 2 effigies possibles considérées.

<sup>302-304</sup> Pour l'officine P, RIC 555 note donne assez justement: «couronne de laurier diadémée avec rosettes». L'exemplaire n° 304 à notre disposition semble effectivement porter une couronne ornée à la fois de perles et de rosettes, d'une part, soit LRBC 80, et de feuilles de laurier grossièrement dessinées, d'autre part, soit LRBC 78.

<sup>317-318</sup> Tout le problème réside dans le fait de connaître la lecture exacte du différent de l'émission. S'ils ne comportent ni de points, ni de croissant à l'exergue (cf., infra, note 320), ces deux exemplaires pourraient effectivement appartenir à l'émission TRP-S que A.M. Burnett et R.A.G. Carson, art. cit. (note 241-252), p. 73 et p. 92, note 20, ne rejettent pas, même s'ils la considèrent comme excessivement rare (contra G. Depyrot, «Le numéraire gaulois ...», ouv. cit. [note 11], p. 84, qui la repousse). Pour cette émission, P. Bruun, RIC VII, p. 223, n° 586 à 589, ne présente que des pièces frappées à l'effigie des Césars Constantin II et Delmace, d'une part, au type de Constantinople, d'autre part. Par contre, P.V. Hill et J.P.C. Kent, LRBC, p. 5, n° 89 et 90 mentionnent bien des monnaies pour les Césars Constance II et Constant. Mais ainsi que l'indique P. Bruun, p. 160, note 1, les auteurs du LRBC reprennent souvent dans leur catalogue des pièces décrites par Voetter sans avoir pu en vérifier l'authenticité. Les deux exemplaires décrits dans notre catalogue, non rencontrés par P. Bruun, ont donc été provisoirement écartés du RIC (cf. p. 223, n° 586 note). Ainsi, si la lecture s'avère correcte, et seulement dans ce cas, ces 2 *nummi* viennent confirmer l'existence de types qui, a priori, doivent avoir été frappées, à supposer que l'émission existe réellement.

<sup>320</sup> L'exergue de cet exemplaire manque totalement. Cependant, l'étude du style permet d'affirmer sans aucune hésitation que cette pièce provient de l'atelier de Trèves.

Pour ce qui concerne la très courte émission ↗TRP-S, non répertoriée dans le RIC et le LRBC, nous ajoutons à la liste des exemplaires connus dressés par A.M. Burnett et R.A.G. Carson, art. cit. (voir notes 241-252), p. 73, la pièce décrite par C.E. King, «The Bicester (Oxon) hoard of folles A.D. 317-348», Coin Hoards from Roman Britain, 2 (1981), p. 89, n° 193.

<sup>321-429</sup> Se référer à la note 71-91.

<sup>439</sup> J. Molins et R. Grau donnent la marque d'émission PARL, inconnue dans le RIC VII. Si la lecture est exacte, il pourrait s'agir d'une production irrégulière et ce, d'autant qu'à cette période l'officine P semble théoriquement réservée à l'Empereur Constantin I.

<sup>448-450</sup> Exemplaire n° 450: De par une difficulté de lecture, probablement, G. Danicourt ne se prononce pas quant à l'officine de cette pièce. Pour notre part, nous pensons qu'elle appartient très certainement à l'officine P. En effet, tous les exemplaires de ce type connus jusqu'à l'heure actuelle en sont issus (cf. en particulier, P. Bruun, RIC VII, p. 271, n° 345 note).

<sup>482-484</sup> Pour ces 3 exemplaires, il n'est pas donné de différent dans le champ, alors que toutes les émissions GLORIA EXERCITVS de l'atelier d'Arles en possèdent un. S'il ne s'agit pas d'exemplaires issus d'une production irrégulière, nous pouvons resserrer la date de frappe entre les années 330 et 333 puisque J. Molins et R. Grau indiquent la titulature longue CONSTANTINVS IVN NOB C.

<sup>485-493</sup> Voir la note 71-91.

<sup>495</sup> J. Molins et R. Grau donnent la marque d'émission R&P totalement inconnue pour cet atelier. Nous pensons plutôt à une mauvaise lecture du différent qu'à une production irrégulière et nous intégrons, de ce fait, cet exemplaire dans l'émission R&CP, en émettant toutefois les réserves qui s'imposent.

<sup>497</sup> La couronne de laurier du revers n'est pas décorée (cf. RIC 238 note).

<sup>498</sup> Exemplaire brisé. Couronne de laurier du revers non décorée. A propos de cette pièce «hybride», voir supra, dans le texte, nos commentaires.

<sup>513-514</sup> Le diamètre et le poids de ces deux pièces nous les font classer dans l'émission de 333-335 et non dans celle de 336.

<sup>531</sup> Cheveux maintenus dans une résille, diadème constitué d'un rang de perles, collier à un rang de perles.

<sup>545</sup> Pour cette émission, P. Bruun, RIC VII, p. 420 et 445, donne la marque distinctive A-€SIS. Malgré la note 169, p. 445, il semble bien qu'il s'agisse d'une erreur. Dans son étude du trésor de Bikić-Do, art. cit. (note 15), C. Brenot n'a rencontré que des exemplaires au croissant pointé: cf. p. 79, n° 2336-2488, soit 153 pièces! Ainsi que le mentionne d'ailleurs l'auteur dans la note 2336-2381, p. 79, il faut noter que O. Voetter décrit convenablement la marque concernée.

<sup>558-559</sup> Exemplaire n° 559: De prime abord, on semblerait distinguer à l'exergue: \*SIS\*. En fait, le point gauche de la marque de cette émission a été placé par erreur ou maladresse sur la lettre € de l'officine, lettre dont il est encore possible de distinguer avec quelque difficulté l'extrémité des jambages.

<sup>561-563</sup> Même remarque que pour les exemplaires n° 71-91.

<sup>572-573</sup> G. Danicourt précise l'officine Γ pour ces 2 exemplaires. En conséquence, nous pensons plutôt à la référence RIC 185, p. 524 (et non RIC 186), d'ailleurs très commune pour ce type d'exemplaire.

<sup>574-577</sup> Le classement de ces 4 pièces pose beaucoup de difficultés. En particulier, le manque de renseignements dans les césures des légendes de revers, soit GLOR-IA EXERC-ITVS, soit GLORI-A EXER-CITVS, ne permet pas de faire la distinction entre les 2 émissions qui les différencient.

N° 574 et 575: J. Molins et R. Grau indiquent l'officine Δ pour ces 2 exemplaires, inconnue dans le RIC pour ces 2 Césars, en ce qui concerne les 2 émissions. Nous préférons y voir la lettre A, avec toutefois les réserves qui s'imposent puisqu'elle semble assez rare pour ces 2 princes (cf. RIC VII, p. 524, n° 184, 1 exemplaire répertorié et p. 526, n° 199, également 1 seule pièce cataloguée; n° 200, 2 ou 3 monnaies connues de P. Bruun).

N° 577: J. Molins et R. Grau précisent «Tête laurée à d. Cuirasse». Si nous nous reportons au Voetter 5, p. 344, donné comme référence par les auteurs, nous préférons effectivement voir le buste B 4. Au cours de l'émission de 330-333, le buste B 5 a tout d'abord été utilisé pour représenter le César Constance II avant d'être abandonné, semble-t-il, au profit du buste B 4.

<sup>591</sup> En fait, ainsi que le souligne P. Bruun, RIC VII, p. 656, note 98, la tête de l'Empereur est ornée d'une couronne de laurier: «The busts, of course, not diademed in the ordinary sense; the laurel wreath resembles a pearl diadem.»

<sup>593-594</sup> Ces 2 exemplaires doivent être très probablement taillés au  $\frac{1}{9}$  livre.

<sup>598</sup> Cet exemplaire pourrait également comporter sur son revers une porte de camp à la place de la couronne. Ce cas, très rare, ne concerne que l'atelier de Ticinum (cf. RIC VII, p. 386, n° 198 et p. 387, n° 205).

<sup>599</sup> La marque d'atelier, à l'exergue très corrodée de cet exemplaire, n'est pas lisible. L'étude stylistique ne nous permet pas d'aboutir à des conclusions certaines, quant à l'attribution de cette pièce à son atelier d'origine. Nous pensons à Trèves plutôt qu'à Arles ou à Lyon, sans toutefois oser l'affirmer.

<sup>600</sup> Exemplaire «hybride», si la lecture en est exacte.

<sup>604-605</sup> N° 604: Exemplaire tréflé, peut-être attribuable à l'atelier de Lyon: cf. supra, dans le texte, la note 47 et nos commentaires correspondants à propos de cette pièce.

N° 605: La marque d'atelier de cette pièce brisée et, en outre, très corrodée, a totalement disparu.

<sup>665-667</sup> J. Molins et R. Grau décrivent ces pièces comme «barbares et frustes»: imitations?

<sup>670</sup> Il aurait été très intéressant de pouvoir connaître le diamètre de cette pièce. L'imitation, d'un poids de 1,22 g, se rapproche de celles, GLORIA EXERCITVS, à 2 enseignes, rencontrées par C. Brenot dans une approche de ce trésor, soit 11 pièces pesant une moyenne de 1,37 g: cf. J.-P. Callu et J.-P. Garnier, «Minimi constantiniens trouvés à Reims», QTic 6, 1977, p. 308.

Tableau des poids et des directions des coins

N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes
<i>Londres</i>			33	2,48	12 h.	65	2,40	6 h.	118	3,05	6 h.
2	3,30	?	35	2,95	12 h.	66	2,28	12 h.	119	3,04	6 h.
3	2,69	5 h.	37	2,21	6 h.	67	1,57	6 h.	120	3,05	6 h.
4	3,00	6 h.	38	2,06	12 h.	68	1,56	6 h.	121	2,58	6 h.
5	2,72	6 h.	42	2,45	6 h.	69	1,45	?	123	3,72	12 h.
6	2,98	6 h.	43	1,83	12 h.				124	2,45	6 h.
7	2,78	6 h.	44	2,65	12 h.				125	2,79	6 h.
10	2,04	6 h.	45	2,50	6 h.	92	2,57	12 h.	132	2,76	12 h.
11	2,84	6 h.	46	2,22	12 h.	94	2,98	12 h.	135	2,99	12 h.
18	3,61	6 h.	48	2,45	6 h.	95	1,66	12 h.	137	2,71	12 h.
20	2,63	6 h.	49	2,32	6 h.	96	2,62	12 h.	138	2,53	12 h.
			50	2,57	6 h.	97	3,60	12 h.	139	2,54	6 h.
<i>Lyon</i>			51	2,32	12 h.	101	3,41	12 h.	140	3,43	6 h.
22	3,29	?	52	2,49	12 h.	107	3,21	6 h.	141	2,34	12 h.
23	2,81	12 h.	57	2,34	12 h.	108	2,83	6 h.	142	3,42	6 h.
24	2,61	6 h.	58	1,76	12 h.	109	-	6 h.	143	2,46	12 h.
25	2,65	6 h.	59	2,22	12 h.	110	2,86	12 h.	144	-	6 h.
27	2,43	12 h.	60	2,53	12 h.	111	3,01	12 h.	145	2,53	6 h.
28	3,33	6 h.	61	2,19	6 h.	112	2,75	12 h.	146	2,99	6 h.
29	3,27	?	63	2,58	6 h.	115	3,00	12 h.	147	2,83	12 h.
32	2,70	1 h.	64	1,92.	12 h.	116	2,26	12 h.	148	2,29	6 h.

N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes	N°	Poids	Axes
154	2,84	12 h.	260	1,79	12 h.	440	2,57	6 h.	536	2,84	6 h.
159	3,44	12 h.	261	2,09	6 h.	441	2,67	12 h.	537	2,76	5 h.
160	3,10	12 h.	262	2,27	6 h.	442	2,76	12 h.	538	2,22	6 h.
161	3,09	6 h.	263	1,85	6 h.	447	2,53	12 h.	539	3,00	6 h.
162	2,99	6 h.	264	2,56	6 h.	450	1,63	12 h.	540	2,06	6 h.
163	2,16	6 h.	265	2,42	6 h.	454	2,55	6 h.			
166	3,46	6 h.	266	2,27	6 h.	455	2,08	6 h.	<i>Siscia</i>		
167	2,84	6 h.	267	2,25	6 h.	457	1,79	12 h.	543	3,55	6 h.
168	2,44	6 h.	268	2,50	6 h.	458	1,57	6 h.	544	2,39	12 h.
171	3,20	6 h.	269	1,53	6 h.	459	2,36	6 h.	545	2,47	6 h.
172	-	5 h.	270	1,49	6 h.	460	2,27	12 h.	546	2,97	12 h.
175	3,00	6 h.	271	1,74	12 h.	465	1,76	6 h.	547	3,12	?
176	2,78	6 h.	273	2,45	12 h.	466	-	12 h.	548	2,70	6 h.
177	3,56	6 h.	274	2,18	12 h.	468	2,29	6 h.	556	-	12 h.
179	3,51	6 h.	275	2,67	12 h.	469	2,02	12 h.	558	2,08	6 h.
181	3,15	6 h.	276	2,65	12 h.	470	2,59	12 h.	559	2,44	12 h.
182	3,23	12 h.	277	2,03	12 h.	476	1,81	12 h.	560	2,02	12 h.
187	3,20	6 h.	280	2,12	6 h.	477	2,16	6 h.			
192	3,28	6 h.	281	2,45	6 h.	478	1,83	6 h.	<i>Thessalonique</i>		
193	2,60	6 h.	282	2,37	12 h.	479	2,43	12 h.	570	2,03	6 h.
194	2,47	6 h.	283	2,34	12 h.				572	2,36	6 h.
195	2,27	6 h.	284	2,00	12 h.	<i>Rome</i>			573	2,29	6 h.
196	2,50	5 h.	285	2,11	12 h.	497	3,16	12 h.			
197	3,26	6 h.	286	1,85	5 h.	498	-	6 h.	<i>Héraclée</i>		
198	3,15	5 h.	287	1,77	6 h.	500	3,04	6 h.	579	3,13	12 h.
199	3,11	5 h.	288	2,68	12 h.	503	2,29	6 h.	580	2,15	6 h.
200	2,03	6 h.	289	2,00	12 h.	504	1,86	6 h.	581	-	12 h.
201	2,56	12 h.	290	2,52	12 h.	505	2,09	6 h.			
203	2,69	6 h.	291	1,80	6 h.	506	2,12	6 h.	<i>Constantinople</i>		
204	2,65	5 h.	292	2,02	6 h.	507	2,23	12 h.	582	2,31	12 h.
205	2,22	12 h.	293	2,06	5 h.	508	2,46	12 h.			
207	2,83	6 h.	294	1,87	12 h.	509	2,15	6 h.			
208	2,42	6 h.	295	1,58	6 h.	510	2,77	12 h.	<i>Nicomédie</i>		
209	3,53	6 h.	296	2,04	12 h.	513	2,35	12 h.	585	2,60	6 h.
210	2,59	6 h.	299	1,74	6 h.	514	2,30	6 h.	587	2,77	6 h.
211	2,32	6 h.	300	2,08	6 h.				588	1,95	6 h.
212	2,22	6 h.	301	1,67	6 h.	<i>Ticinum</i>					
214	2,45	6 h.	304	2,50	12 h.	517	2,96	6 h.	<i>Cyzique</i>		
215	2,07	6 h.	305	2,03	6 h.	518	2,96	12 h.	591	2,03	12 h.
218	2,92	5 h.	306	2,00	6 h.	519	2,85	12 h.			
219	2,82	6 h.	307	2,60	6 h.	520	2,71	6 h.	<i>Antioche</i>		
220	2,38	6 h.	308	2,13	6 h.	521	2,75	12 h.	592	2,11	6 h.
224	2,96	6 h.	309	2,12	12 h.	522	2,42	?			
225	2,55	6 h.	310	2,27	6 h.	523	2,99	6 h.	<i>Ateliers indéterminés</i>		
226	2,25	6 h.	314	2,07	12 h.	524	2,94	6 h.	599	2,52	7 h.
232	2,00	6 h.	315	2,63	12 h.	525	2,84	12 h.	604	2,22	6 h.
235	3,38	6 h.	319	1,59	6 h.	526	2,42	6 h.	605	-	6 h.
236	3,12	6 h.	320	1,72	7 h.	527	2,55	6 h.			
237	2,60	6 h.				528	2,60	?	611	2,58	12 h.
254	2,95	6 h.	<i>Arles</i>			529	3,14	12 h.	612	2,50	12 h.
255	-	6 h.	431	3,32	6 h.	531	2,68	12 h.	613	2,24	12 h.
256	2,28	6 h.	432	2,93	12 h.				616	1,55	6 h.
257	2,66	12 h.	434	2,89	6 h.	<i>Aquilée</i>			<i>Imitation</i>		
258	2,41	6 h.	435	2,89	6 h.	533	2,57	6 h.	670	1,22	6 h.
259	1,48	6 h.	438	2,12	12 h.	535	2,87	6 h.			

## 1 Par atelier et par souverain (ou divinité)

	Lon-dres	Lyon	Trèves	Arles	Rome	Tici-num	Aqui-lée	Siscia	Thes-sal.	Héra-clée	Cons-tant.	Nico-médie	Cyzi-que	Atel.	Total
Constantin I	4	6	33	3	2	5		1						1	55
Licinius I		1					1							2	
Crispus	2	2	7	3	1	2	3	3						23	
Constantin II	2	8	25	7	1	1		1	1					50	
Constance II	1	11	1				1				1	1	2	14	
Hélène		5				1								6	
Fausta			4											4	
Urbs Roma	1	8	2				1			1	1			14	
Constantinopolis		12	1	2			1							16	
Total	8	18	106	17	6	9	6	6	6	1	1	1	1	3	184

## 2 Par atelier et par période

	Lon-dres	Lyon	Trèves	Arles	Rome	Tici-num	Aqui-lée	Siscia	Thes-sal.	Héra-clée	Cons-tant.	Nico-médie	Cyzi-que	Atel.	Total
Avant 318							1							1	
318-324	7	9	31	6	2	8	4	4						71	
324-330	1	45			1				1				1	49	
330-335	8	27	11	4		2	2		1	1	1	1	2	60	
336-337	1	2												3	
Total	8	18	106	17	6	9	6	6	1	1	1	1	3	184	

*Composition de l'ensemble des trois lots publiés à ce jour*

3 Par atelier et par souverain (ou divinité)

	Lon- dres	Lyon	Trèves	Arles	Rome	Tici- num	Aqui- lée	Siscia	Thes- sal.	Héra- clée	Cons- tant.	Nico- média	Cyzi- que	Anti- oche	Atel.	Total
Constantin I	5	15	73	18	11	11		9	3	1		2			10	158
Licinius I		1	1		1						1				5	
Crispus	10	4	16	3	1	2	4	3							2	45
Constantin II	6	19	53	19	3	3		6	6	2		3	2	1	5	128
Licinius II						1									1	
Constance II	2	28	9	2				2	5						6	54
Constant		3	1												1	5
Delmace			1												1	
Hélène		12			1										13	
Fausta		1	9												10	
Urbs Roma		22	87	7				1	3		1	1			21	143
Constantinopolis		7	56	5	3			2			1				28	102
Non déterminés															5*	5
Total	21	70	338	64	21	18	8	23	14	4	1	7	2	1	78	670

\* Nous y avons inclus l'imitation (cf. n° 670).

4 Par atelier et par période

	Lon- dres	Lyon	Trèves	Arles	Rome	Tici- num	Aqui- lée	Siscia	Thes- sal.	Héra- clée	Cons- tant.	Nico- média	Cyzi- que	Anti- oche	Atel. ind.	Total	
Avant 318	2		3													2	7
318-324	16	17	60	10	5	15	5	8	4							4	146
324-330	2	1	86	8	5	3		4	4	3						2	120
330-335	49	185	37	11		3	11	6	1	1	3	2	1	13	323		
336-337		3	4								1	8					
Après 330								9							50*	59	
Après 336															2	2	
Indéterm.															4	5	
Total	21	70	338	64	21	18	8	23	14	4	1	7	2	1	78	670	

\* Nous y avons inclus la monnaie incuse et l'imitation (cf. n° 669 et 670).

\*\* Ne pouvant le placer avec certitude dans la tranche chronologique qui le concerne (soit 318-324, soit 324-330) nous avons préféré intégrer cet exemplaire dans celle des «indéterminés» (cf. n° 21).

PLANCHE 28



D. Gricourt, Un nouveau fragment du trésor constantinien de Luxeuil-les-Bains



PLANCHE 29



D. Gricourt, Un nouveau fragment du trésor constantinien de Luxeuil-les-Bains



PLANCHE 30



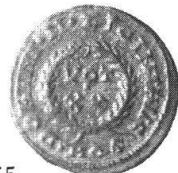
160



164



165



166



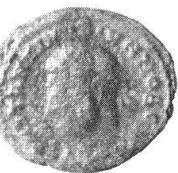
171



173



176



177



179



181



183



41 / 1:2



62 / 1:2



183



183 / 1:2

D. Gricourt, Un nouveau fragment du trésor constantinien de Luxeuil-les-Bains

